



Cadre au forfait aide moi

Par **joksi**, le **12/04/2012** à **00:24**

Bonjour,rrnrJe suis cadre au forfait .Mon patron m'impose un planning journalier. Depuis que j'ai pris mes congés de paternité, il me fait la misère, il est toujours sur mon dos à contrôler, à me chercher. Il m'a imposé de prendre mes congés paternité fractionnés sinon ce n'était pas possible, il m'impose un planning. rnExemple : un jour je commence à 6 heure et je fini vers 16 heure et encore si je pars plus tôt, il me fait la tête, un autre jour je commence vers 13h et je fini vers 21 h 30 et un autre jour je commence à 8h et je fini ver 19 h.rnrnJe suis à saturation car en 5 jours j'ai ces trois formats d'horaires, un coup je suis régulateur, un coup je suis au standard, un coup je suis en clientèle et je fait que remplacer les personnes absentes. rnrnJe sais pas quoi faire.rnrnMerci par avance.

Par **pat76**, le **26/04/2012** à **18:59**

BonjourrrnrPrenez un rendez-vous à la médecine du travail pour commencer.rnrnEnsuite relire votre contrat de travail.rnrnL'employeur ne pouvait pas vous imposer de prendre votre congé paternité fractionné.